

# **Commission permanente du Conseil général du 18 décembre 2008**

Pascal Popelin a rapporté quatre délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente

## **Subvention d'investissement et de fonctionnement pour un établissement associatif de multi accueil collectif à Drancy**

Dans le cadre du plan départemental de relance pour la création de places d'accueil destinées à la petite enfance qu'il a fait adopter le 5 juin 2008, Pascal Popelin a proposé l'attribution d'une subvention départementale d'investissement d'un montant de 69 884€ à l'association AFGED créatrice et gestionnaire d'un nouvel établissement multi accueil collectif de 40 places à Drancy. Cette association percevra une subvention de fonctionnement de 10€ par jour et par place effectivement occupée.

## **Subvention d'investissement et de fonctionnement pour un établissement associatif de multi accueil collectif au Raincy**

Dans le cadre du plan départemental de relance pour la création de places d'accueil destinées à la petite enfance qu'il a fait adopter le 5 juin 2008, Pascal Popelin a proposé l'attribution d'une subvention départementale d'investissement d'un montant de 34 942€ à l'association « La maison Kangourou PN2 » créatrice et gestionnaire d'un nouvel établissement multi accueil collectif de 20 places au Raincy. Cette association percevra une subvention de fonctionnement de 10€ par jour et par place effectivement occupée.

## **Subvention d'investissement pour la rénovation partielle d'un établissement associatif de multi accueil collectif à Villemomble et subventions de fonctionnement pour les établissements et services d'accueil de cette commune**

Dans le cadre du plan départemental de relance pour la création de places d'accueil destinées à la petite enfance qu'il a fait adopter le 5 juin 2008, Pascal Popelin a proposé l'attribution d'une subvention départementale d'investissement d'un montant de 4 447,60€ à la commune de Villemomble pour la rénovation partielle d'un établissement multi accueil collectif de 60 places. Par ailleurs, le commune percevra une subvention de fonctionnement de 10€ par jour et par place effectivement occupée pour les accueils collectifs et de 6€ pour les accueils familiaux.

## **Subventions d'investissement et subventions additionnelles de fonctionnement pour des établissements municipaux de multi accueil collectif à Coubron, Gournay-sur-Marne et Montfermeil**

Dans le cadre du plan départemental de relance pour la création de places d'accueil destinées à la petite enfance qu'il a fait adopter le 5 juin 2008, Pascal Popelin a proposé l'attribution des financements départementaux suivants, au titre du Fonds départemental de développement de l'accueil collectif (FODDAC) qui concerne les communes à fort déficit de places : subvention de fonctionnement de 74 976€ (dégressive sur 7 ans) pour le multi accueil collectif de 16 places « Espace Woopitoo » à Coubron, subvention d'investissement de 324 118€ et de fonctionnement de 106 074€ (dégressive sur 7 ans) pour le multi accueil collectif de 30 places « Les minimômes » à Gournay-sur-Marne, subvention d'investissement de 770 902€ et de fonctionnement de 311 151€ (dégressive sur 7 ans) pour le multi accueil collectif « Les lucioles » à Montfermeil.

Six autres rapports examinés au cours de cette réunion concernaient le canton de Livry-Gargan

## **Appel d'offres pour la réhabilitation des salles de sciences du collège Edouard-Herriot**

La Commission permanente a validé le dossier de consultation des entreprises pour les travaux de réhabilitation des salles de sciences du 3<sup>e</sup> étage du collège Edouard-Herriot de Livry-Gargan. Le coût de ces travaux est estimé à 100 000€ TTC.

## **Subvention de fonctionnement pour un club évoluant à niveau national**

Une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 46 200€ (20 150€ au titre de la saison sportive 2007-2008 et 26 050€ au titre de 2008-2009) a été attribuée au Cercle d'escrime Jean-Moret, à titre de participation aux frais de déplacement et d'hébergement de ses compétiteurs évoluant au niveau national (circuit et championnats).

## **Subvention de fonctionnement pour l'organisation des Championnats de France d'escrime**

Une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 17 000€ a été attribuée au Cercle d'escrime Jean-Moret, afin de contribuer à l'organisation des Championnats de France d'escrime de nationale 1 (aux 3 armes, hommes et femmes) qui ont rassemblé les meilleurs escrimeurs du pays à Livry-Gargan le 6 décembre 2008.

## **Participation du Conseil général aux frais de transport pour la pratique des activités sportives dans les collèges**

Une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 10 671,43€ au titre de l'année 2009 a été attribuée au collège Edouard-Herriot pour financer le transport de ses élèves vers le gymnase municipal Jacob. Le nouveau collège Lucie-Aubrac recevra pour sa part 10 980 (3 840€ au titre de 2008 et 7 140€ au titre de 2009) pour le transport de ses élèves vers le centre nautique municipal.

## **Subventions de fonctionnement aux communes pour leurs actions éducatives en faveur de l'enfance**

La ville de Livry-Gargan recevra une subvention départementale de fonctionnement de 9 297€ au titre de l'année 2008 pour ses actions éducatives en matière d'enfance (centres de loisirs et centres de vacances).

## **Subventions de fonctionnement aux associations sportives des collèges**

L'association sportive du collège Edouard-Herriot recevra une subvention départementale de fonctionnement de 1 118€ au titre de l'année scolaire 2008-2009. L'association sportive du collège Léon-Jouhaux s'est pour sa part vue attribuer la somme de 768€.

En outre, *cinq Livryens à revenus modestes se sont vus attribuer au cours de cette réunion une aide financière à la réhabilitation de leur habitation, au titre du dispositif « aide du Conseil général aux propriétaires occupants » (ACGPO).*